

"Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Me plait de M'adresser à cette Réunion de Haut Niveau, dédiée à l'initiative « Action pour le maintien de la Paix ».

Je voudrais, à cet égard, adresser Mes vifs remerciements à Son Excellence Monsieur António Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, pour cette importante et louable initiative. Je tiens aussi à l'assurer du plein soutien du Royaume à la dynamique de réformes qu'il a engagées au sein de l'Organisation des Nations Unies.

C'est un motif de réjouissance que de constater une si grande mobilisation africaine en faveur du maintien de la Paix. Car, l'Afrique est non seulement concernée, mais elle est aussi - et surtout - hautement engagée dans ce domaine.

Le Royaume du Maroc qui a toujours accordé une importance particulière à la stabilité et à la prospérité de son Continent est convaincu que l'initiative qui nous rassemble aujourd'hui permettra de réaffirmer, au plus Haut niveau, l'engagement international en faveur de l'Afrique.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Ce n'est assurément pas un hasard si la rencontre d'aujourd'hui coïncide avec le 70ème anniversaire des Opérations de Maintien de la Paix. Quelle meilleure célébration de ce formidable outil de paix et de sécurité que notre organisation a offert à la Communauté internationale, que de nous engager dans ces actions, mus par le souci d'en assurer la pérennité et d'en renforcer l'efficacité.

Naturellement, dès son lancement le Royaume du Maroc a soutenu l'initiative «Action pour la Paix», une des composantes phares de cette réforme. Il a contribué de manière active, constructive et consensuelle à l'élaboration de la déclaration d'engagements communs que nous adoptons aujourd'hui et il s'est engagé spontanément et sans réserve.

Cette adhésion procède de la conviction profonde du Royaume que les Opérations de Maintien de la Paix constituent l'un des outils les plus pertinents aux mains de la communauté internationale. Il nous appartient d'agir avec célérité et diligence afin de permettre à ces Opérations de réaliser pleinement leurs objectifs, ce qui passe par les fondements suivants :

- Premièrement, il convient de préserver les principes cardinaux des Opérations de maintien de la paix et, plus particulièrement, le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats, le consentement, l'impartialité, le non usage de la force, sauf en cas de légitime défense ou de protection du mandat.
- Deuxièmement, les mandats délivrés aux Opérations de Maintien de la Paix doivent être réalistes, pragmatiques, réalisables et financés de manière idoine.
- Troisièmement, l'objectif ultime des Opérations de maintien de la paix doit demeurer la sortie de crise, ce qui nécessite une plus grande mobilisation en faveur des solutions politiques et le renforcement des différentes initiatives en matière de prévention et de médiation.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Au terme de ce Message, J'aimerais saluer cette réforme qui accorde un intérêt particulier au continent africain, théâtre par excellence des Opérations de Maintien de la Paix et Je lui apporte Mon appui déterminé.

Le Royaume du Maroc est l'un des partenaires africains de l'ONU les plus engagés sur le Continent. Il contribue à deux Opérations de Maintien de la Paix des plus complexes, à savoir SCA en République Centrafricaine et en République Démocratique du Congo.

Depuis son retour naturel dans sa famille institutionnelle, l'Union Africaine et son élection au sein de son Conseil de Paix et de Sécurité, le Maroc ne

ménage aucun effort pour renforcer le partenariat stratégique entre l'ONU et l'UA dans le domaine de la paix et de la sécurité. Il continuera à œuvrer pour accompagner et consolider toutes les initiatives visant à prévenir les conflits régionaux et endiguer leurs effets sur le Continent, dans le respect total de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale.

Il est temps que l'ensemble des Etats membres de l'ONU apportent le soutien nécessaire et approprié à l'Union Africaine et aux pays africains, afin de donner à ce partenariat les moyens d'atteindre l'ampleur et l'efficacité escomptées. C'est un investissement sur l'avenir car la stabilité mondiale passe par la stabilité de l'Afrique.

Je vous remercie.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".